

Décision

Générale

colonial

Décision n° 39-427-1932 Divers.

n° 39-427-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 juin 1932

Numéro JO
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro
30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

la décision n° 316, du 28 avril 1932, accordant à M. Allarousse une indemnité torfitaire est rapportée : Une indemnité spéciale de route et de séjour fixée à 48 francs par jour est accordée à M. Allarousse, administrateur des colonies, Pour son déplacement d'Addis-Abeba à Djibouti, du 5 au 7 novembre 1930.